

La Nouvelle-Aquitaine investira 1,334 milliard d'euros pour la modernisation des lycées et des CREPS

Soumis au vote des élus régionaux à la plénière du 15 décembre, **Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et **Jean-Louis Nembrini**, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'éducation, ont présenté le **Programme Prévisionnel d'Investissement (PPI) 2022-2028 pour la modernisation des lycées et CREPS de Nouvelle-Aquitaine**.

Dès début 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine a voté un **premier PPI pour la période 2017-2021**. Initialement doté **1,2 milliard d'euros** et s'appuyant sur une analyse comparative du patrimoine, il a permis au travers **d'opérations structurantes et des programmes annuels d'engager ou de poursuivre des travaux de construction, d'extension, de restructuration, de rénovation et de maintenance dans les lycées** répondant à **l'enjeu de l'harmonisation** des politiques d'investissements des trois anciennes Régions.

Aujourd'hui, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite engager un **second PPI pour poursuivre les objectifs qu'elle s'était fixés mais aussi en réponse aux enjeux actuels : démographique, pédagogique et énergétique**. Son montant total est évalué à **1,334 milliard d'euros pour la période 2022-2028**, avec **pour ambitions de construire, aménager et entretenir ces établissements, pour en faire des tremplins de la réussite des jeunes Néo-Aquitains**.

La Région entend également **faire évoluer ses lycées publics pour en faire des universités de proximité offrant des formations supérieures** et permettant aux élèves de poursuivre leurs études sur l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, tout en renforçant l'attractivité des établissements.

Par ce nouveau PPI, la Région Nouvelle-Aquitaine poursuivra donc son action et ses ambitions en faveur de **la jeunesse, au service des territoires, tout en s'inscrivant dans la trajectoire de Néo Terra**, la feuille de route régionale en faveur de la transition écologique et énergétique, notamment en poursuivant la **rénovation thermique de ses lycées et avec une généralisation de la géothermie**.



Un effort de 1,334 milliard d'euros dont un nouvel hébergement au Creps de Talence © VAZISTAS